

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
RPI DUNIERE SUR EYRIEUX – SAINT FORTUNAT SUR EYRIEUX

TROISIEME TRIMESTRE 2013/2014
12 juin 2014 à 20h
à l'école élémentaire de Saint Fortunat sur Eyrieux

Personnes présentes :

Enseignants :

Mesdames Sandrine Nyitrai – Audrey Trapletti – Coralie Aubert- Maryline Gerland
Monsieur Gauthier Jean –Marc, Inspecteur de l'Education Nationale
Mme Sarrat Brigitte, EVS aide à la direction

Mairie de Saint Fortunat sur Eyrieux :

Monsieur Christian Feroussier Maire de Saint Fortunat sur Eyrieux
Madame Cendrine Martin, présidente du SIVU

Mairie de Dunière sur Eyrieux :

Monsieur Gérard Brosse Maire de Dunière sur Eyrieux
Madame Sandrine Rozmanowski

SIVU :

Madame Cendrine Martin Présidente du SIVU

Parents d'élèves :

Ecole de Saint Fortunat sur Eyrieux :

Mesdames Pascale Chapignac , Elodie Lavenent, Stéphanie Foubert, Rachel Viallet

Ecole de Dunière sur Eyrieux :

Madame Dejouet Marianne
Mr Rodolphe Berthaud, Chave Cédric, Caussé Vincent

Excusé :

Monsieur Molines Sébastien, enseignant

Invités :

Mme Samson , OCCE
Mr Gauthier, Inspecteur d'Académie.

En début de séance, les enseignants ont réitéré leur volonté de travailler dans le dialogue avec l'ensemble des partenaires, parents, mairie et SIVU.

Ordre du jour :

- 1 - Projets et sorties en cours
- 2 – Rentrée 2014 (effectifs, travaux, budget, projets, rythmes scolaires...)
- 3 – Questions diverses

1 – Projets et sorties en cours

Merci aux parents, grands-parents qui nous accompagnent lors des différentes sorties.

Nos sorties d'école ont été de manière générale choisies en fonction de deux axes de notre projet d'école : sciences et les activités sportives.

A l'école de Saint Fortunat sur Eyrieux

Le 8 avril les élèves ont bénéficié d'une animation petites bêtes par le SESIE (payé par le sou des écoles). Les élèves ont pu toucher des petites bêtes et élever en classe, des vers de farine.

Forum de l'eau les 23 et 24 mai à Saint Fortunat. A cette occasion, les élèves de TPS/PS ont bénéficié d'une sortie au bord de l'Eyrieux avec Mr Chapel de la Fédération Française de Pêche le 10 avril matin et les MS/GS/CP le 22 avril après-midi. Les élèves ont pêché les petites bêtes de la rivière qui nous ont ensuite accompagnées pendant quelques semaines à l'école dans un aquarium. Les élèves ont également réalisé un jeu de pêche pour cette manifestation.

Les MS/GS/CP ont également bénéficié de l'intervention d'une céramiste, Mme Elisabeth Bourget le 25 avril grâce à la bibliothèque de Saint Fortunat (dans le cadre du forum de l'eau). Ils ont fabriqué des petites bêtes qui ont été exposées lors du forum de l'eau.

La céramiste est revenue le 24 mai pour toutes les classes de l'école afin de réaliser un objet pour la fête des mères en relation avec le thème des petites bêtes.

Coût de l'activité : 349 €, soit 8,72 € par élève, payé par la coopérative.

Depuis la rentrée des vacances de printemps, cycle marche les mardis après-midi. Ce cycle se terminera le 1er juillet sortie jusqu'à la chèvrerie Chambonnet le matin, retour, pique-nique à l'école, puis après-midi avec activités calmes. Un mot a été mis dans les cahiers pour cette sortie et pour rechercher des accompagnateurs.

Le 20 juin, fête de l'école à la salle des Aymards. Les enfants interpréteront des chansons sur le thème des petites bêtes. Certaines de ces chansons ont été apprises lors de l'intervention de l'école de musique avec Martine Duethe.

Le 20 mai, animation Kapla. Les élèves de TPS/PS/MS ont réalisés un village en suivant les indications de l'animateur, les élèves de GS/CP ont réalisé un château de princesse et un pont de chemin de fer avec train. Cette animation a permis aux élèves de travailler ensemble, de coopérer.

Coût: 290 euros payé par la coopérative, soit 7,25 € par enfant.

Un apiculteur va venir lundi 16 et mardi 17 juin à l'école pour nous expliquer le fonctionnement d'une ruche (2 demi-journées) avec des photos des vidéos, et le travail de l'apiculteur.

A l'école de Dunière sur Eyrieux

Le 27 février, sortie : une visite à la Gendarmerie de Privas organisée par les enseignants et au théâtre de Privas. "Aucun homme est une île"

Coût total : 413 € soit 8.78 € / élève Prise en charge par la coopérative et le Sou des Ecoles. . Choix de réitérer ce type de sortie au moins une fois par an.

Entre les vacances de février et de Pâques, tous les élèves se sont rendus à la piscine de Vernoux les vendredis de 13h30 à 14h30. 6 ateliers leur ont été proposés, un grand merci à tous les parents accompagnateurs sans lesquels cette activité n'aurait pu être possible. Financement par le Sou des Ecoles et la coopérative scolaire. Pour le Sivu, la participation est en attente. Coût total de l'activité : 1 698 € soit 35,37 € / élève pour les 6 séances. Choix de réitérer ces sorties piscine tous les ans, ou une fois tous les deux ans en fonction du budget.

Les parents soulignent l'intérêt de cette activité et tout ce qu'elle a apportée aux élèves. Des enfants ayant peur de l'eau en début de séance ont progressé de façon significative.

Monsieur GAUTHIER insiste sur l'importance de cette activité, contrairement à ce que l'on pense, malgré l'évolution du nombre de piscines familiales, de moins en moins d'enfants savent nager. Il pense qu'il serait important de renouveler cette activité tous les ans ou tous les deux ans.

Le 22 avril, sortie à l'Arche des Métiers pour toute la classe. Au programme, 4 ateliers ont été proposés aux élèves dans le cadre du projet d'école Sciences. Coût total 458 €. Une subvention de 316.80 € nous a été accordée par le Conseil Général, versée sur le compte du SIVU à reverser sur le compte de la coopérative scolaire. Coût restant par enfant : 2,94 €.

Retour des CM et continuation des CE en mini-séjour.

Du 22 au 24 avril, la classe de CE est partie trois jours en mini-séjour à St Front pour travailler sur la thématique de l'année "les petites bêtes". Financement par les parents d'élèves (50 euros), le Sou des Ecoles et la coopérative scolaire. Une demande d'aide par le SIVU avait été faite au conseil d'école du 27 février 2014 de 50 euros par élève. Le versement de la subvention SIVU est en attente. En attendant la coopérative a pris en charge le paiement des prestataires.

Coût total du séjour : 3 197 €, soit 118,40 € par élève pour 3 jours.

Les parents, les enseignants soulignent l'importance de ces séjours avec nuitées, au cours desquels des liens se nouent entre les enfants qui ne jouent pas forcément ensemble dans la cour de l'école, ainsi que les compétences abordées d'une autre manière.

Monsieur GAUTHIER approuve ces initiatives qui permettent aux enfants de mieux vivre ensemble.

Une soirée sera organisée avant la fin de l'année scolaire pour présenter un montage vidéo du séjour.

Forum de l'eau les 23 et 24 mai à Saint Fortunat. A cette occasion, les élèves de CM ont bénéficié, le 17 avril d'une demi-journée au bord de la Dunière avec Eyrieux Clair et l'Arche des Métiers, et l'après-midi les CE ont réalisé les mêmes ateliers à St Fortunat pour permettre de comparer la qualité des eaux. Financement par Eyrieux Clair, Arche des Métiers et mairie de St Fortunat.

Avec le syndicat Eyrieux Clair, une conférence sur le trajet de l'eau nous a été proposée.

Le 10 avril, une rencontre d'une demi-journée avec Mr Pierre Quinrand (historien) et l'office de Tourisme de la Voulte a permis aux élèves de découvrir le St Fortunat historique. Pourquoi pas un prolongement l'an prochain ?

La première intervention de l'office du Tourisme est gratuite et sera payante si il y a une seconde intervention.

A l'initiative de la bibliothèque de St Fortunat, un travail d'écriture a été initié avec une écrivaine et les enseignants. Les productions des élèves ont été exposées lors du forum de l'eau. Financement par la bibliothèque de St Fortunat.

Merci aux bénévoles de la bibliothèque de St Fortunat pour la réelle volonté de travailler en commun.

Rencontre sportive avec une classe de Wasquehall (Nord) en classe découverte au centre du Moulinage. Au programme : jeux de lancers et courses. Un grand merci à l'animatrice sportive de la classe de Wasquehall. Adultes et enfants étaient ravis de cette rencontre. Une prochaine rencontre sera prévue l'an prochain si l'enseignante repart en classe découverte.

La gendarmerie des Ollières a proposé à l'enseignante des CM un permis Internet. Les élèves sont en train d'y travailler avec leur enseignante. Une remise de diplômes sera organisée le mardi 24 juin à laquelle les deux maires sont conviés. Il est à noter que cela ne devait être que pour les élèves de CM2 mais dans la configuration des classes, l'équipe enseignante a fait le choix que tous les élèves de CM soient concernés.

Depuis la rentrée des vacances de printemps, cycle vélo de 5 séances pour les CE1-CE2. Trois séances sur le terrain des Avallons, et deux se feront sur la voie protégée "Dolce Via". Encore merci aux parents qui ont bien voulu passer l'agrément pour ces sorties, et du temps passé avec les élèves. Les contraintes matérielles ont bien été prises en charge par l'ensemble des familles, merci à elles. Comme pour l'activité piscine, l'activité vélo a permis aux élèves d'acquiescer de l'assurance.

Le vendredi 20 juin aura lieu la fête de l'école. A cette occasion, les élèves pourront montrer les réalisations faites en acrosport pendant l'année, une pièce de théâtre par la classe de CM, ainsi que les chants faits avec l'intervenante musique " Martine". Un grand merci à elle pour la qualité du travail apportée aux élèves.

Les élèves de CE ont élaboré un jeu sur les petites bêtes basé sur le principe du Trivial poursuite. Ce jeu sera peut-être présenté aux parents pour la fête des écoles.

2 – Rentrée 2014

A – Effectifs

A l'école de Saint Fortunat sur Eyrieux

Total 35 élèves

ANNEE	TPS	PS	MS	GS	CP
2013/2014	6	12	8	7	8
2014/2015	6	10	11	8	9
	27			17	

Une élève de CP est partie après les vacances de Pâques.

A l'école de Dunière sur Eyrieux

	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
2013/14	11	14	10	12	47
		soit 25 élèves		soit 22 élèves	
2014/15	6	11	14	10	
		soit 17 en CE		soit 24 en CM	41

Un élève est parti à la rentrée de Pâques.

A ce jour pas de nouvelles inscriptions prévues, à part les inscriptions en CE1.

Une proposition de visite a été faite à l'ensemble des parents des CP pour découvrir les locaux et l'équipe enseignante (16, 17 et 19 juin à 11h30 et 16h20).

Deux enfants seront suivis par un AVS à la rentrée à Dunière. Deux le sont actuellement. Arrêt d'un contrat EVS pour un élève, pas de nouveau contrat prévu pour juin...

Monsieur BROSSE s'étonne que des contrats d'AVS s'interrompent un mois avant la fin de l'année scolaire et que les enfants ne puissent pas bénéficier de leur aide jusqu'en fin d'année scolaire. Monsieur GAUTHIER explique que les contrats sont faits pour une durée donnée. Quoi qu'il en soit, pour tout renouvellement de contrat, la priorité reste aux élèves qui en ont le plus besoin.

Un grand merci à Brigitte pour le soutien apporté à l'école. Son contrat d'EVS se termine au mois d'août, nous ferons une demande de renouvellement pour la rentrée, si possible avec Mme Sarrat.

B – Projets pédagogiques :

Le projet d'école reste identique, l'axe sport- sciences semble avoir été assez étayé cette année. Nous restons dans cette continuité tout en privilégiant un nouvel axe.

Comme chaque année, nous faisons le choix, en équipe enseignante, d'une thématique, celle de l'an prochain sera : « Eduquer à la citoyenneté » le vivre ensemble, apprendre à communiquer de manière bienveillante les uns avec les autres, la différence. Pas de formule exacte encore "toi, moi tous différents" "Le respect, c'est pas sorcier" !

Nous avons déjà rencontré les bénévoles de la bibliothèque de St Fortunat pour travailler ensemble la thématique.

Les enseignantes de l'élémentaire souhaitent reconduire les séances de piscine. Idem pour la musique.

Madame MARTIN précise que la décision a été prise par la majorité des membres du SIVU (majorité pas totale) de ne pas renouveler l'activité musique et de réserver cette somme pour la mise en place des TAPS. En cours d'année les choses peuvent évoluer en bien pour l'école, mais le SIVU n'a aucun recul sur la mise en place et le coût des TAPS et doit se donner le temps de voir le déroulement.

Deux projets se profilent : soit "classes qui dansent," soit un "projet sciences "avec un travail sur les ponts. Le dossier est à monter pour le mois de septembre. Nous contactons les partenaires pour avoir plus de précisions.

Une classe découverte est en projet pour la classe des CE " anglais-ski de fond", à voir en fonction des financements possibles. Un premier devis a été fait : 255 euros par enfant sans transport, sans animateur de vie quotidienne.

Monsieur GAUTHIER trouve l'idée d'associer la langue étrangère aux activités très bonne et indique avoir vu une initiative de ce style sur un autre établissement qui avait été très positive.

L'équipe enseignante envisage de demander aux parents comme l'an dernier une liste de fournitures scolaires, trousse et crayons, comme le permettent les textes.

C – Budget

L'équipe enseignante a été invitée à rencontrer le SIVU le 27 mai. A cette occasion, le nouveau bureau a donné une fiche Enseignants précisant les nouveaux modes de fonctionnement du SIVU. Distribution de la fiche aux membres du conseil d'école. La lecture en est faite.

L'équipe enseignante remercie Mme Samson de l'OCCE pour sa présence, qui propose de repréciser le rôle de l'OCCE et de la coopérative scolaire.

Elle remet à la Présidente du SIVU une circulaire expliquant le fonctionnement d'une coopérative scolaire et indique que l'OCCE se porte garant des comptes de l'école qu'elle a validés et est elle-même ensuite contrôlée par un commissaire aux comptes.

Elle précise que l'école peut présenter son bilan financier, dans les grandes lignes, en Conseil d'école. L'inspection académique ou l'OCCE peuvent vérifier les comptes des coopérative. Cette dernière établit un bilan comptable qui peut être vu par les parents d'élèves. Les enseignants peuvent gérer l'argent de la coopérative en direct.

Elle explique qu'une coopérative scolaire est un projet commun mené par les enseignants et les élèves. Il s'agit d'une association à laquelle cotise l'école suivant le nombre d'élèves, d'enseignants et d'ATSEM. Pour Dunière et St Fortunat le choix a été de ne pas demander de participation aux parents et de financer la cotisation. 80 % des élèves de l'Ardèche y sont adhérents. Le montant de l'adhésion est d'environ 2 euros par élève.

Mme SAMSON indique la possibilité de faire appel à l'OCCE sur des projets gratuits (prêt de livres, jeux...).

Monsieur GAUTHIER est sensible au fait de faire fonctionner la coopérative scolaire sans demander de participation financière aux familles.

Mme MARTIN, présidente du SIVU précise qu'il est important de redonner un sens à une coopérative scolaire et de sensibiliser les parents sur son rôle.

Mme SAMSON précise que nombreuses personnes ignorent ce qu'il y a derrière une coopérative scolaire, c'est un vrai projet militant avec le souci d'apporter la solidarité dans l'école. Les parents pensent qu'il serait intéressant de faire un point en début d'année sur la coopérative scolaire aux parents.

Les parents d'élèves réaffirment leur confiance envers les enseignants et qu'ils ne demanderont pas à voir le bilan financier de l'école.

Mme MARTIN, remercie Mme SAMSON pour ces éclaircissements.
Avant de quitter le conseil, Mme SAMSON remercie l'école et félicite les enseignants pour la dynamique des deux écoles et pour leurs projets.

Désormais, Le Sivu a budgeté :

- 35 euros pour les fournitures, au lieu des 50 euros des années précédentes.
- pour le budget sorties, celui-ci sera en fonction des demandes : 12,50 euros par nuitée et par enfant avec maximum 4 nuitées ou 10 € par enfant pour une sortie pédagogique à la journée avec un financement maximum de 5 sorties dans l'année scolaire.

Les parents d'élèves demandent au SIVU la raison de la réduction de la dotation pour l'école.

Madame MARTIN explique que la mise en place des TAPS à partir de la rentrée oblige le SIVU à être très prudent, n'ayant aucun recul par rapport à cette nouvelle organisation.

N'ayant pas beaucoup de marge de manoeuvre, il leur a fallu faire un arbitrage. Leur choix s'est porté sur le budget scolaire, et plus particulièrement les fournitures d'environ 1 000 €. Elle précise que la décision peut être modifiée en transférant cette réduction sur les sorties.

Les parents demandent comment la réforme des TAPS peut améliorer le travail des enfants en réduisant le budget école.

Les enseignants demandent si le SIVU ne pouvait pas essayer de faire une économie sur un autre poste que le budget fournitures scolaires.

Les maires des 2 communes précisent qu'il n'était pas question d'augmenter les impôts et que l'année est exceptionnelle et que la décision l'est aussi.

Les parents précisent que sur un budget SIVU pour l'année 2014 de 153 000 €, la réduction de la dotation scolaire représente 0,8 % du budget. Ils trouvent très dur d'avoir arbitré sur le budget au détriment des enfants.

Ils lisent une note à l'attention des élus présents "La refonte de l'école de la république est une politique globale" jointe au présent compte-rendu.

Le Maire de St Fortunat précise que le SIVU va embaucher une personne. Le plus gros du budget passe dans les charges fixes et les salaires.

Il ajoute : "qu'on n'abandonnera pas l'école, et que rien n'empêche de rediscuter d'ici 3 ou 4 mois lorsqu'on aura une meilleure vision.

Si des engagements ont été pris, les factures seront payées".

"nous ferons le point au 31/12 et peut-être aurons-nous de bonnes surprises".

Avec la fiche « outils enseignants » du SIVU et au vu des pièces demandées, les enseignants ont le sentiment de ne plus avoir la confiance du Sivu.

Les parents trouvent les procédures de commande ou d'organisation de sorties longues et compliquées. Les enseignants ne pourront plus gérer leurs achats directement, et devront passer par le SIVU. Ils trouvent également inquiétant qu'une sortie puisse leur être refusée.

Concernant la demande du SIVU pour l'obtention de la subvention scolaire (demande d'objectif pédagogique...), Monsieur Gauthier s'adresse au SIVU et demande de laisser de l'autonomie à l'école, de demander les factures à posteriori et "que son accord vaut quitus".

Le SIVU propose de revoir certains points et d'alléger les procédures.

Les élus assurent que l'objectif est de pouvoir expliquer et pas de juger le travail, et de mieux mutualiser les commandes pour mieux négocier. Les enseignants ne pourront plus gérer leurs achats directement. Les petits achats de dépannage sont plus possibles, et également aucun achat sur des sites marchands Internet, où souvent les prix sont intéressants.

Au niveau comptable, il est décidé que le budget alloué le sera pour l'année civile, donc l'année scolaire se trouvera "à cheval" sur deux années.

Il est décidé que les subventions seront arrêtées au 31 décembre pour l'année suivante.

Les parents demandent au SIVU quel budget a été prévu pour les TAPS.

Aucun budget n'est prévu pour l'instant, la mise en place des TAPS reste compliquée, on verra à la fin du 1er trimestre. Les TAPS concernent tous les élèves.

Les parents trouvent regrettable que la mise en place des TAPS n'ait pas été soumise à la réflexion de tous, comme cela avait été prévu avec la mise en place d'un comité de pilotage.

Monsieur Gauthier rappelle, que la loi ne stipule pas l'obligation du périscolaire mais seulement de se conformer aux nouveaux horaires.

Les parents réaffirment leur volonté de rester en toute confiance avec le SIVU et souhaitent que l'école puisse bénéficier d'un budget suffisant prochainement.

Le SIVU exprime son sentiment aux enseignants d'être pris pour des payeurs. Les enseignants ne partagent pas absolument cette idée et souhaitent que le dialogue soit renoué.

Les enseignants posent la question de comment faire quand une commande est faite directement avec un représentant ? au forum de l'enseignement ? Commande en ligne ? Avec la proposition du SIVU sur les modalités de paiement, cela ne paraît plus possible.

D. Travaux

A l'école de Saint Fortunat sur Eyrieux

- un grand placard au fond du préau pour stocker les vélos a été réalisé depuis le dernier conseil
- une piste pour les vélos faisant le tour de la cour avait été demandée mais ce n'est pas possible de la construire.
- l'ordinateur de direction a été commandé et est attendu ces jours-ci.
- le centre aéré aura lieu pendant l'été à l'école de Saint Fortunat. Un inventaire et un état des lieux seront effectués.

A l'école de Dunière sur Eyrieux

- le radiateur demandé pour le couloir n'est pas arrivé. Pendant cette période, il n'est plus nécessaire. Attendons maintenant le 1er conseil de l'an prochain pour le remettre à l'ordre du jour. Monsieur BROSSE précise que l'isolation sera meilleure par le changement des portes.
- Les marches d'escalier extérieures réparées à la Toussaint sont à nouveau cassées. Il faudrait les refaire. Monsieur BROSSE profitera de l'intervention du maçon cet été pendant les travaux pour faire réparer.
- La ficelle attachée au rideau servant de pare-soleil est cassée. Difficile de fermer les volets.
- Les portes du placard de la classe des CE ont beaucoup de mal à coulisser, celles du placard des CM sont hors-service. Serait-il possible de mettre une protection sur les étagères des placards ? Planches brutes, nombreuses échardes. Nous avons mis du tissu sur certaines pour ne pas nous blesser. Mais pas sur toutes.
- Revoir les tiroirs du bureau de direction difficiles à actionner.
- Nous avons appris par le menuisier qui est passé, la confirmation que le sol et les fenêtres allaient être changés. Dommage qu'on n'ait pas eu l'information par un élu. Mr le Maire dit qu'un article est passé dans le journal, qu'il s'agit d'un mode communication.
- Les enseignants souhaitent avoir des précisions sur les échéances.
Comment la municipalité envisage le déménagement des affaires de classe ?
(Après le 5 juillet)
Qui se charge de remettre les classes en l'état ? Avez-vous prévu des heures pour du personnel ?
Pouvons-nous avoir des cartons pour mettre les fournitures à l'abri des travaux ?

Monsieur BROSSE informe des travaux qui seront effectués cet été pour le confort des enfants et des enseignants. (dalle de la classe des CM, huisseries, changement des portes, réfection). Monsieur Gauthier insiste sur la nécessité des travaux.

Les enseignants demandent que les robinets soient réparés. Pour avoir de l'eau froide, nécessité d'actionner les deux robinets (le chaud et le froid) entraînant une consommation deux fois plus importante.

Le maire indique qu'il prend en charge le déménagement mobilier et que la classe concernée par les travaux doit tout préparer en cartons. Ils seront déplacés par la mairie et mis dans la classe des CE.

Les parents demandent à quand remonte le passage de la dernière commission de sécurité. Pour la commission de sécurité, Mr le Maire dit qu'elle est passée il y a peu de temps et qu'il n'y a pas de problème noté. Pour l'eau, celle-ci est vérifiée très

régulièrement par l'agence de l'eau et qu'il n'y a pas de problème, et des tests sont faits au niveau de la potabilité de l'eau.

Les parents demandent à ce que le système eau froide-chaude soit fonctionnel.

La pré-rentrée a lieu le lundi 1er septembre.

D- Rythmes scolaires

Suite à la réunion du lundi 10 février, les horaires sont :

A l'école de Saint Fortunat

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8h35-11h35	8h35-11h35	8h35-11h35	8h35-11h35	8h35-11h35
14h10-16h25	14h10-16h25		14h10-16h25	14h10-16h25

A l'école de Dunière

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8h30-11h30	8h30-11h30	8h30-11h30	8h30-11h30	8h30-11h30
14h05-16h20	14h05-16h20		14h05-16h20	14h05-16h20

APC : de 8h à 8h30 à Dunière (3 fois par semaine). Planning donné aux familles en début d'année, et travail avec un groupe d'enfants entre chaque période.

3 – Questions diverses

Aucune question.

La Secrétaire de séance
Audrey TRAPLETTI

La Présidente de séance
Sandrine NYITRAI